

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES
PROJET D AMENAGEMENT DE LA ZAC HIRIBARNEA
ENQUÊTE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU
CONJOINTE A L ENQUETE PARCELLAIRE

COMMUNE MOUGUERRE-OPH Aquitanis

L'arrêté préfectoral n° 21-25 du 19 octobre 2021 est modifié concernant le bénéficiaire de l'enquête publique.
Le conseil municipal de Mouguerre a désigné l'OPH Aquitanis en qualité de concessionnaire de la ZAC Hiribarnea.
La déclaration d'utilité publique et l'arrêté de cessibilité seront prononcés au profit de l'OPH Aquitanis.

Fait à Pau, le 2 NOV. 2021

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Eddie BOUTTERA